



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Aventis Pharma

Question orale n° 1764

## Texte de la question

M. Bernard Birsinger attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur les projets du groupe Aventis Pharma. Les organisations syndicales d'Aventis Pharma ont rendu public un document contenant les projets confidentiels des dirigeants de ce groupe industriel, à savoir une restructuration drastique de la recherche pharmaceutique avec la fermeture programmée du site de Romainville. Bien qu'ils reconnaissent que cette entreprise est à la pointe des recherches dans les sciences de la vie, ses dirigeants ont vendu le secteur nutrition animale, projettent de vendre l'activité protection des cultures et suppriment des milliers d'emplois dans le secteur pharmaceutique. Dans le document reçu par les syndicats d'Aventis, il est envisagé la fermeture pure et simple du site de recherches de Romainville qui emploie 1 200 salariés, et des menaces pèsent également sur le site de Vitry-sur-Seine. Déjà, au début de 1999, un tel projet avait été mis à jour et il avait déclaré que le Gouvernement n'accepterait pas la fermeture du centre de recherches d'Aventis dans notre pays. Avec 50 % des maladies qui n'ont pas de thérapies adaptées, les sujets de recherches ne manquent pas et les chercheurs d'Aventis ont des propositions. Il lui demande quelles mesures il compte prendre afin que le potentiel scientifique représenté par les centres de recherches d'Aventis et les milliers d'emplois qui s'y rattachent soient maintenus dans notre pays.

## Texte de la réponse

avenir du centre de recherche pharmaceutique  
d'aventis à romainville

**M. le président. M. Bernard Birsinger a présenté une question, n° 1764, ainsi rédigée :**

**« M. Bernard Birsinger attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur les projets du groupe Aventis Pharma. Les organisations syndicales d'Aventis Pharma ont rendu public un document contenant les projets confidentiels des dirigeants de ce groupe industriel, à savoir une restructuration drastique de la recherche pharmaceutique avec la fermeture programmée du site de Romainville. Bien qu'ils reconnaissent que cette entreprise est à la pointe des recherches dans les sciences de la vie, ses dirigeants ont vendu le secteur nutrition animale, projettent de vendre l'activité protection des cultures et suppriment des milliers d'emplois dans le secteur pharmaceutique. Dans le document reçu par les syndicats d'Aventis, il est envisagé la fermeture pure et simple du site de recherches de Romainville qui emploie 1 200 salariés, et des menaces pèsent également sur le site de Vitry-sur-Seine. Déjà, au début de 1999, un tel projet avait été mis à jour et il avait déclaré que le Gouvernement n'accepterait pas la fermeture du centre de recherches d'Aventis dans notre pays. Avec 50 % des maladies qui n'ont pas de thérapies adaptées, les sujets de recherches ne manquent pas et les chercheurs d'Aventis ont des propositions. Il lui demande quelles mesures il compte prendre afin que le potentiel scientifique**

**représenté par les centres de recherches d'Aventis et les milliers d'emplois qui s'y rattachent soient maintenus dans notre pays. »**

**La parole est à M. Bernard Birsinger, pour exposer sa question.**

**M. Bernard Birsinger. Monsieur le secrétaire d'Etat à l'industrie, depuis trois ans les salariés d'Aventis Pharma France se battent pour empêcher la déstructuration du second centre de recherche pharmaceutique de France, situé à Romainville, laquelle aboutirait à la fermeture de ce site. Sous couvert de restructuration du groupe, la direction prévoyait, en effet, le transfert de sept cents personnes et l'externalisation de deux domaines de recherche : les maladies de l'os et la thérapie génique. Les salariés qui auraient refusé leur transfert auraient risqué de se retrouver sans emploi à la suite de la rupture du contrat du travail considérée comme unilatérale de leur fait.**

**La justice, saisie par les syndicats, a donné raison aux salariés : le 14 novembre dernier le tribunal de Nanterre a bloqué le processus, en demandant à Aventis de ne procéder à aucune mutation avant d'avoir présenté l'ensemble des garanties dans un plan de sauvegarde de l'emploi. La cour d'appel de Versailles, saisie par la direction, a confirmé la décision.**

**La direction de la multinationale continue à se défendre de vouloir fermer le site de Romainville. Pourtant, le 7 janvier dernier, un courrier anonyme posté en Allemagne est arrivé sur le bureau des syndicalistes du centre de Romainville. Classé confidentiel et commandé par la direction de la multinationale à un cabinet d'experts américain, il détaille sur seize pages les projets de restructuration envisagés par le groupe en France. Le résultat est sans appel : suppression de toute activité de recherche à Romainville et, pour deux des trois scénarios envisagés par Boston Consulting, arrêt de toutes les activités de développement clinique sur Romainville ou sur le site voisin de La Croix-de-Bermy, dans les Hauts-de-Seine. L'objectif du plan est de passer de trois à deux sites, voire à un seul, regroupant les activités de recherche et de développement d'Aventis Pharma France.**

**Jeudi dernier, la direction de l'entreprise a fait part de sa volonté de procéder rapidement à certains transferts, à des déménagements internes, afin de vendre au plus vite quatre bâtiments, soit 35 000 mètres carrés du site de Romainville. Elle n'a pas exclu de retenir l'un des scénarios catastrophes de Boston Consulting. Pourtant, à l'occasion d'une audition par une commission de notre assemblée, M. Fourtou, vice-président d'Aventis, a expliqué que cette entreprise était à la pointe des recherches dans les sciences de la vie.**

**Malgré leurs déclarations, ses dirigeants ont vendu le secteur nutrition animale, projettent de vendre l'activité protection des cultures et suppriment des milliers d'emplois dans le secteur pharmaceutique. Avec 50 % des maladies qui n'ont pas de thérapies adaptées, les sujets de recherche ne manquent pourtant pas et les chercheurs d'Aventis ont des propositions.**

**Le Gouvernement a la responsabilité de la santé publique. Les événements de ces derniers mois montrent l'importance stratégique pour un pays de disposer de la maîtrise des moyens thérapeutiques dont font partie les médicaments et la recherche pharmaceutique. Le Gouvernement à son plus haut niveau est donc directement interpellé avec les ministères de l'industrie, de l'emploi, de la recherche et de la santé.**

**Au début de 1999, vous aviez déclaré, monsieur le secrétaire d'Etat, que le Gouvernement n'accepterait pas la fermeture de centre de recherche d'Aventis dans notre pays. Alors même que la direction continue la mise en oeuvre de son projet de désinvestissement et qu'elle va présenter dans les tout prochains jours ses décisions qui peuvent être dramatiques concernant le site de Romainville, quelles mesures comptez-vous prendre afin que ce potentiel scientifique soit maintenu dans notre pays ? Ces**

centres de recherches sont d'utilité publique. Quel engagement ferme sur la pérennité des activités et des emplois sur le site de Romainville allez-vous exiger ?

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.

M. Christian Pierret, *secrétaire d'Etat à l'industrie*. Monsieur le député, après avoir envisagé la cession du site de Romainville, Aventis a décidé, en 2000, de l'intégrer dans son dispositif mondial de recherche-développement. Ce fut une première décision positive qui n'était pas acquise il y a quelques années. Ainsi que vous venez de le souligner, j'ai, dès 1999, appelé l'attention de la direction d'Aventis sur les atouts et sur les complémentarités des sites franciliens de l'entreprise ainsi que sur la nécessité de maintenir le potentiel de recherche de l'ensemble des activités dans tous les centres de recherche-développement. Nous avons d'ailleurs obtenu satisfaction, puisque le projet rendu public par Aventis prévoit le maintien d'activités de recherche et de production à Romainville, la production étant regroupée au sein d'un établissement autonome et les activités de recherche placées sous une direction unique en Ile-de-France.

Avec ma collègue, Mme Elisabeth Guigou, nous avons encore très récemment rappelé au groupe Aventis qu'il était indispensable d'avoir un dialogue social de qualité au sein de l'entreprise et de prendre sérieusement en considération les propositions des salariés et de leurs organisations. S'agissant d'une activité industrielle tout aussi importante pour la région que pour notre pays, le Gouvernement partage vos préoccupations et celles des salariés. Je l'ai d'ailleurs régulièrement souligné depuis trois ans en recevant les représentants des salariés ou les élus, locaux et nationaux. Une nouvelle réunion sur ce sujet a encore été organisée à Bercy, à mon ministère, le 15 janvier dernier. Il est en effet indéniable qu'Aventis et ses salariés possèdent à Romainville des capacités scientifiques et techniques tout à fait remarquables. Nous devons donc tous nous mobiliser pour assurer le maintien de ces activités que je juge stratégiques, monsieur le député, tant pour le groupe que pour notre pays, ainsi que le développement de nouveaux projets et de nouvelles recherches. Afin que cette entreprise continue de porter aussi remarquablement sur tous les continents sa capacité d'innovation, elle a besoin de Romainville. Je suis d'accord avec vous.

M. le président. La parole est à M. Bernard Birsinger.

M. Bernard Birsinger. Monsieur le secrétaire d'Etat, je voudrais être rassuré par vos propos, mais les dernières informations que j'ai évoquées dans ma question nous inquiètent. A l'initiative des organisations syndicales j'ai d'ailleurs visité le site de Romainville, notamment les lieux où sont menées les recherches. Or leur activité est remise en cause et l'on risque d'assister à un véritable sabotage, car il faut appeler les choses par leur nom. En effet, on s'apprête à abandonner des recherches qui pourraient sauver des vies pour de simples raisons de rentabilité financière. Il est insupportable que des actionnaires puissent décider seuls de la santé et de la politique pharmaceutique de notre pays. Puisque vous avez parlé de mobilisation, je peux vous assurer que les chercheurs, dans tous les domaines, et les salariés sont fortement mobilisés pour garder cette activité sur le site. Si la disposition qui tendait à empêcher les licenciements boursiers proposée dans un amendement du groupe communiste et adoptée par l'Assemblée dans la loi de modernisation sociale n'avait pas été supprimée, nous serions sans doute aujourd'hui dans une situation plus favorable.

Je tiens donc à insister sur les menaces qui pèsent sur ce site et sur la nécessité, pour le Gouvernement, d'intervenir auprès des dirigeants de l'entreprise afin, en usant de toutes les possibilités dont il dispose, de les empêcher de fermer ce site et de maintenir, dans notre pays, un haut niveau de recherche. Nous savons que cette entreprise a produit des fleurons qui ont amélioré la qualité de vie de

**millions de gens dans le monde. Il serait donc tout à fait inacceptable qu'on liquide ce site de Romainville.**

#### Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Birsinger](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (5<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 1764

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 février 2002, page 789

**Réponse publiée le :** 20 février 2002, page 1436

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 février 2002